

à faible puissance, dont on a fait l'essai récemment au Manitoba. Bien des gens se sont senti découragés parce qu'ils avaient pensé qu'ils auraient peut-être de la télévision dans la région. On peut s'imaginer leurs sentiments quand ils ont appris que ça n'avait pas réussi. Dans chacun de tous ces journaux que j'ai là, monsieur l'Orateur, il n'est question en première page que de la télévision. En voici un qui dit, en gros caractères que Brandon s'intéresse à faire aller la télévision jusque dans le nord du Manitoba. Son titre en tête de page dit: "Yorkton aussi a son projet"; c'est-à-dire un projet tendant à desservir par télévision le nord de la province. Voici ce que je relève dans un éditorial du *Northern Mail*:

Le résultat est conforme à l'attitude qu'on a exprimée jusqu'ici à la télévision.

On parlait ici de la visite royale de l'an prochain. Nous espérons que Sa Majesté la reine et le prince Philippe visiteraient le nord du Manitoba. Tous les journaux traitent de cette question dans le même sens.

J'ai beaucoup d'autres journaux ici. Tous parlent de télévision. J'ai reçu de nombreuses pétitions. Je remarque que lorsque des pétitions ont été adressées à Ottawa récemment au sujet d'autres instances, les journaux en ont fait grand état. Les pétitions que j'ai ici ne représentent qu'une fraction de celles que j'ai reçues à mon bureau ces derniers jours. Elles portent des centaines et des centaines de noms. Cependant, la plupart ont été envoyées directement à la Société Radio-Canada. Celles-ci m'ont été adressées et les gens me demandent de les porter à l'attention de la Société.

Je pourrais ajouter aussi que j'ai des résolutions demandant la télévision, qui ont été adoptées par le conseil municipal de Flin-Flon, par la Chambre de commerce de Swan-River, par la Chambre de commerce de Le Pas, par le conseil municipal de Le Pas, et par le village de Bowman, la Chambre de commerce de l'endroit et par le village de Minitonas et bon nombre d'autres. A travers toute la région, monsieur l'Orateur, ces gens consacrent beaucoup de temps et d'efforts à convaincre la Société Radio-Canada qu'ils désirent beaucoup avoir la télévision.

J'aimerais signaler également d'autres motifs pour lesquels ces gens méritent de la considération. Au cours des ans, les gens des régions les plus peuplées du Canada s'attendaient que d'autres aillent coloniser le Nord, et c'est ce qui a été fait. Une bonne partie des habitants de cette région en ont été pionniers ou sont les descendants des pionniers, et ils estiment maintenant qu'il

serait bon qu'on leur donne le plus tôt possible certaines des douceurs de la vie qui manquent là-bas. J'estime que l'extension de la télévision au Manitoba septentrional se rattache au programme de développement du Nord canadien. Si nous voulons conserver nos ouvriers spécialisés dans l'industrie de la région, nous devons les traiter avec égard. Je sais que de nombreuses familles ont quitté notre région simplement parce qu'il n'y a pas de télévision. Nombre d'entre elles ont dit que c'était là la principale raison de leur départ. Si nous voulons développer le Nord, nous devons songer le plus sérieusement possible à fournir la télévision à ces gens.

Beaucoup de gens de ma région connaissent la ligne de conduite de Radio-Canada à l'égard de son expansion dans d'autres régions. Bien des gens semblent croire que nous devrions avoir la télévision, car nous disposons déjà du réseau de transmission par micro-ondes qu'a aménagé la compagnie de téléphone du Manitoba. Je reconnais que c'est déjà un grand pas, mais j'aimerais signaler à la Chambre, comme je l'ai signalé à la population là-bas, que la Société Radio-Canada n'établit pas elle-même ces lignes de transmission par micro-ondes. Radio-Canada retient par contrat les services de la *Trans-Canada Communications*, qui a aménagé le réseau transcanadien de transmission par micro-ondes de concert avec la compagnie de téléphone Bell. Radio-Canada permet aussi à ces gens de s'entendre avec diverses compagnies provinciales de téléphone qui possèdent des réseaux micro-ondes et sont disposées à leur fournir des installations de télévision qu'elles leur loueront moyennant des droits annuels. Voilà ce que Radio-Canada a fait jusqu'ici; mais, je le répète, nous avons, de fait, un réseau micro-ondes dans le Nord.

Bien des gens croient aussi que la société de la Couronne est tenue de desservir les régions où l'entreprise privée ne semble pas trop empressée de pénétrer. Certains estiment que Radio-Canada doit s'installer dans les régions lucratives. Les opinions sont partagées. Personnellement, je crois que Radio-Canada devrait songer davantage à desservir les régions auxquelles l'entreprise privée ne s'est guère intéressée et peut-être modifier davantage ses plans à l'égard des régions lucratives. Je fonde mes observations sur l'article 8 de la loi canadienne sur la radiodiffusion qui dit:

La Société doit maintenir un service national de radiodiffusion dans les limites du Canada, et à cette fin elle peut:

- a) entretenir et exploiter des stations d'émission;
- b) sauf l'assentiment du gouverneur en conseil, établir les stations qu'elle peut, au besoin, juger nécessaires à l'exécution des dispositions de la présente loi.